

La Jonchère Saint-Maurice,
le 7 mai 2020



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE PUBLIQUE

100% DES CHANTIERS ONT REPRIS EN HAUTE-VIENNE

Stoppés depuis le début du confinement, les travaux de déploiement du réseau public de fibre optique à la maison, pilotés par DORSAL, reprennent progressivement sur les trois départements du Limousin. En Haute-Vienne, 100% des chantiers engagés avant la crise sanitaire ont redémarré, avec à ce jour environ 80% des effectifs mobilisés. Ce jeudi 7 mai, Jean-Marie Bost (Président de DORSAL), Jean-Claude Leblois (Président du Département), accompagné de Pierre Massy (Président de la CCI) et Julien Delaye (Président de la Fédération des Travaux Publics de la Haute-Vienne) se sont rendus sur un des chantiers, à la Jonchère Saint-Maurice. L'occasion de vérifier les mesures de protection mises en place et faire le point sur le moral des équipes !

ASSURER LA SÉCURITÉ DES INTERVENANTS

Fin mars, les **Plans Généraux de Coordination (PGC)*** avaient été mis à jour par DORSAL pour intégrer le risque COVID-19 ; puis ajustés début avril sur la base du *Guide des bonnes pratiques*, élaboré par les acteurs de la filière du BTP et l'État.

À l'appui de ces PGC, Axione Bouygues Energies & Services (entreprise titulaire du marché de conception-construction du réseau en Haute-Vienne) ainsi que leurs sous-traitants, ont donc pu s'organiser pour assurer la reprise progressive des chantiers, dans le respect des consignes sanitaires et des règles d'hygiène préconisées.

Parmi les mesures mises en place :

- chaque matin, un « briefing sécurité COVID » réalisé et un questionnaire individuel rempli par chaque intervenant précisant l'absence de symptômes,
- le port obligatoire du masque et de lunettes de protection,
- un lavage des mains régulier, avec du savon ou du gel hydro-alcoolique,
- des outils utilisés de façon individuelle et désinfectés régulièrement,
- une seule personne par véhicule,
- des pauses effectuées avec une distance minimum de 2 mètres entre chaque personne.

La Fédération des Travaux Publics Nouvelle-Aquitaine a pour sa part assuré une commande groupée de masques de protection, pour le compte des entreprises intéressées. **En Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, 50 000 masques seront ainsi distribués à quelque 70 entreprises, à partir de la semaine prochaine.** À noter également une commande massive de masques réalisée par la Fédération nationale, prochainement diffusée via les délégations territoriales ; ainsi qu'une « Foire aux questions » très fournie pour accompagner les entreprises dans cette crise sur www.fntp.fr

* Les Plans Généraux de Coordination sont établis sous la responsabilité du maître d'ouvrage par le coordonnateur SPS (Sécurité et protection de la santé) lorsqu'un chantier réunit plusieurs entreprises pour une même opération. Ils détaillent les mesures destinées à prévenir les risques.

UN INVESTISSEMENT DE 66 M€ EN HAUTE-VIENNE

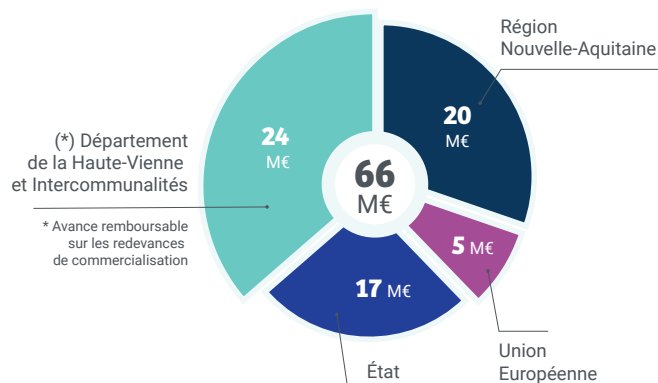
Ce grand réseau public de fibre optique est construit par le syndicat mixte DORSAL pour ses collectivités membres.

Un chantier comparable à l'arrivée de l'électricité, réalisé en moins de 10 ans!

En Haute-Vienne, d'ici 2021-2022, 50 000 foyers ou locaux d'activité seront raccordables à la fibre, sur le réseau public DORSAL.

Cet investissement public de 66 millions d'euros HT est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne. Un volontarisme politique nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

NB / Le déploiement de la fibre sur les Zones AMII (Appel à manifestation d'intention d'investissement) et AMEL (Appel à manifestation d'engagements locaux), est réalisé par l'opérateur privé Orange.



15 MILLIONS D'EUROS VERSÉS À NOS PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE.

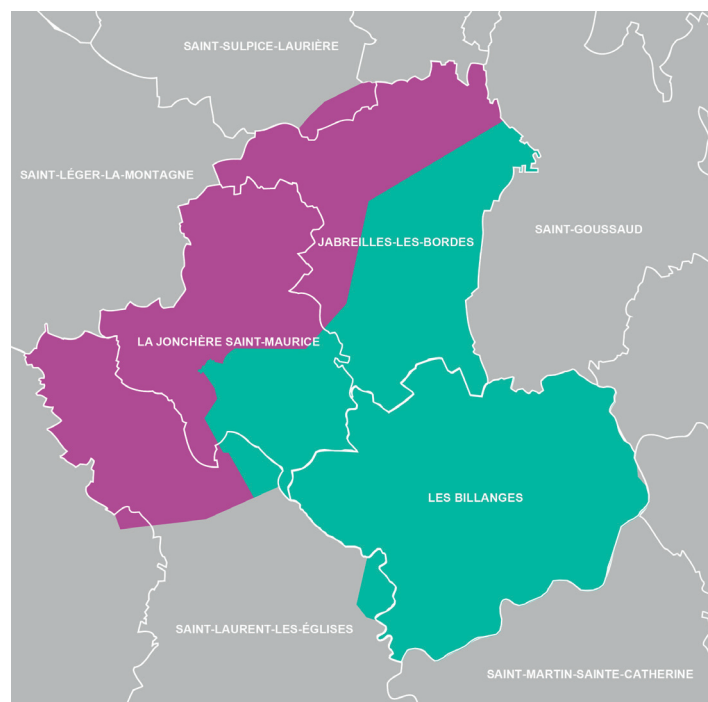
Pendant cette crise sanitaire sans précédent, avec l'engagement de ses collectivités membres, DORSAL continue son soutien à l'économie locale.

SUR LE SECTEUR DE LA JONCHÈRE SAINT-MAURICE

Les travaux en cours sur le secteur permettront de créer **1251 lignes optiques**, soit autant d'entreprises ou de foyers raccordables à la fibre. Les habitants de **la Jonchère Saint-Maurice, Jabreilles-les-Bordes, Les Billanges et le nord de Saint-Laurent-les-Eglises** sont concernés.

Au total, **94 km de câble** sont en cours de déploiement, soit un linéaire moyen de 76 mètres par prise. Un linéaire important comparativement aux déploiements en zone urbaine, qui s'explique par la très faible densité du territoire.

Le déploiement du réseau fibre est réalisé par « poches » ne correspondant pas forcément au périmètre des communes.



- Fibre disponible en décembre 2020
- Fibre disponible en mars 2021
- Travaux à programmer

LES CHANTIERS FIBRE EN COURS EN HAUTE-VIENNE

ENTREPRISE	COMMUNES D'INTERVENTION
AXIONE	Les Cars / Flavignac / Bessines sur Gartempe / Bellac / La Jonchère St Maurice / Ambazac
PASQUIER / FPTP	Bosmie l'Aiguille / Les Cars / Bussière Galant
HEBRAS TP	La Jonchère St Maurice
INEO	Bessines sur Gartempe
ALLEZ 87	Bellac



LE DÉPARTEMENT AGIT POUR LA POURSUITE DES CHANTIERS

Plus largement, en réponse à la crise du COVID-19, le Conseil départemental de la Haute-Vienne a pris des mesures exceptionnelles de soutien à l'emploi et à l'économie : maintien de la chaîne de paiement et d'attribution des marchés publics ; lancement de 10 M€ de commandes ; avance portée de 5% à 30% pour les marchés de travaux si nécessaire ; services d'ingénierie dans les domaines du bâtiment et de la voirie en télétravail ; aides technique et financière aux communes et à leurs groupements... Un engagement total de + de 17 M€ !

La crise et le confinement, imposant le télétravail à de très nombreuses personnes, ont montré à quel point l'accès à une connexion numérique à très haut débit est importante pour l'ensemble du territoire. C'est pourquoi le Département a à cœur d'équiper au plus vite tous les Haut-Viennois, en encourageant et en accompagnant le déploiement de la fibre aussi bien sur le réseau d'initiative public DORSAL que dans la zone AMEL (déploiement assuré par l'opérateur privé Orange).

+ d'info sur www.haute-vienne.fr

+ d'infos

www.dorsal.fr

CONTACT PRESSE : communication@dorsal.fr • 05 87 21 30 70 • 06 67 30 51 92

Avec le soutien de

